

Courrier : l'or de la BNS des précisions!

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **30 (2000)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



L'or de la BNS: des précisions!

La publication de l'encart publicitaire concernant l'initiative sur l'or dans notre numéro de novembre a soulevé passablement de réactions. Voici un autre son de cloche, qui met un terme (provisoire) à la polémique.

Les auteurs de l'initiative fédérale «Pour le versement au fonds AVS des réserves d'or excédentaires de la BNS» ont été pris sévèrement, parfois même méchamment, à partie dans le courrier des lecteurs paru dans le numéro de janvier. Le Comité d'initiative tient donc à relever ce qui suit:

- Les auteurs de cette initiative demandent que l'or excédentaire de la BNS soit versé à l'AVS. Cette proposition va être soumise au peuple, qui débatera et tranchera en toute connaissance de cause. Rejeter cette proposition du simple fait qu'elle émane de l'UDC, premier parti politique suisse par le nombre de ses électeurs, paraît plutôt simpliste.
- On ne voit pas très bien en quoi cette initiative est antisociale et égoïste: d'une

part, l'or excédentaire de la BNS reviendrait à une œuvre sociale qui en a bien besoin et qui profite à tous, Suisses et étrangers ayant cotisé à l'AVS; d'autre part, cet or appartient constitutionnellement au peuple, si bien que la moindre des choses est de demander l'avis du peuple sur la manière de l'utiliser.

- Enfin, s'il y a eu quelque vingt lecteurs pour condamner la présence de cette initiative dans *Génération*, plus de 3500 autres lecteurs du même magazine ont profité de cette occasion pour la signer. Contrairement à une minorité infime, une très forte majorité a donc préféré provoquer un débat public ouvert que de se cantonner dans une opposition basée sur des clichés infondés. C'est rassurant.

*Comité Initiative sur l'or
Le secrétaire: W. Froehlich
CP 3000 Berne 16*

jours. Certaines sont remplies d'amertume, d'autres s'efforcent d'être heureuses dans leur pauvreté, en se contentant de peu.

L'initiative sur l'or est l'occasion d'assurer l'AVS et d'en augmenter les prestations. Je ne parle pas pour moi (75 ans, bonne retraite), mais pour mes concitoyens défavorisés et pour la jeune génération. L'AVS n'est pas une «bonne œuvre», mais une institution sociale, qui doit garantir un minimum vital acceptable (...) J'approuve l'Union syndicale suisse qui a exigé que l'or de la BNS soit versé à l'AVS. J'ai signé l'initiative. Je vous félicite de m'en avoir donné l'occasion.

*Samuel Debrot
Route du Village 30
1066 Epalinges*

Pauvres et chômeurs

Bien sûr que cet argent doit rester dans notre pays, prétendu riche, mais avec des milliards de dettes! Nous devons aussi nous occuper de nos pauvres et de nos chômeurs; pour le reste, nous en faisons largement notre part. Quant à Christophe Blocher, je ne vois pas pourquoi la majorité des Romands le critique, car il a aussi de bonnes idées...

*Hélène Cordey
Rue de la Villette 7
1400 Yverdon-les-Bains*

Le Natel des sourds

J'ai beaucoup apprécié l'article sur les Natel et les conseils judicieux. Pourtant, un point important est éludé: celui de la surdité. Il faut avoir une ouïe encore convenable pour profiter d'un Natel; si l'on n'entend pas la sonnerie, il ne peut servir qu'à appeler, ce qui est insuffisant. Y a-t-il une réponse à mon objection?

*Albert Gonthier
Chemin du Couvent 5
1822 Chernex*

Réponse: nous vous conseillons d'essayer des modèles qui permettent de modifier l'intensité de la sonnerie. Certains téléphones portables sont équipés d'un vibreur.



Le savoir-faire du cœur

N'oubliez pas de brancher votre poste de radio sur La Première tous les dimanches soir à partir de 21 heures. Gil Caraman anime son émission sociale avec des invités, des interviews et des témoignages. Ne ratez pas l'agenda social des seniors, diffusé en début d'émission.

Le savoir-faire du cœur, les dimanches 5, 12, 19 et 26 mars dès 21 heures sur RSR La Première.

D'ACCORD, PAS D'ACCORD!

Vous avez aimé un article, ou vous l'avez détesté? Votre magazine GÉNÉRATIONS vous fait réagir? Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

Magazine GÉNÉRATIONS, rédaction, case postale 2633, 1002 Lausanne